



# **Rapport de présentation BUDGET PRIMITIF 2022**

# BUDGET PRIMITIF 2022

## Architecture - commune de Soubise

La commune de Soubise dispose de:

- Un budget primitif.
- Un budget annexe - Port - agrégé au budget principal.
- Un budget annexe -Centrale photovoltaïque - agrégé au budget principal.
- Un budget autonome station de carburant.

Le budget principal est voté par nature et les budgets annexes et autonome sont votés par chapitre.

Les restes à réaliser de l'année précédente seront inscrits au moment du vote du budget supplémentaire car ils ne sont pas connus au moment de l'élaboration du budget primitif.

Le montant des recettes, notamment fiscales, compte tenu de l'absence de notification au moment de l'élaboration du budget, est arrêté en fonction des données connues pour l'exercice antérieur. Une adaptation sera faite au moment du budget supplémentaire après le vote du compte administratif et de la révision des taux ou lors d'une décision modificative.

La compétence relative aux politiques enfance jeunesse a été déléguée au syndicat enfance jeunesse intercommunal. A ce titre la commune verse une contribution annuelle qui constitue une **dépense obligatoire** de la collectivité.

La commune est également membre du SIVU de gendarmerie, dont la contribution annuelle constitue également une dépense obligatoire.

## Construction du budget primitif 2022

Quelques indicateurs

Population INSEE: 3 074 habitants.

(La population base – selon les critères INSEE recensement communauté est de 899 habitants – donnée communiquée le 6/01/2021)

Potentiel fiscal: 2 111 562

Potentiel financier: 2 480 428

Les variables liées au potentiel fiscal et au potentiel financier ont une incidence sur le calcul des contributions dues auprès des collectivités partenaires – calcul des contributions (SEJI).

Situation au 31 décembre 2021 (non consolidé) : 1 263 552.69



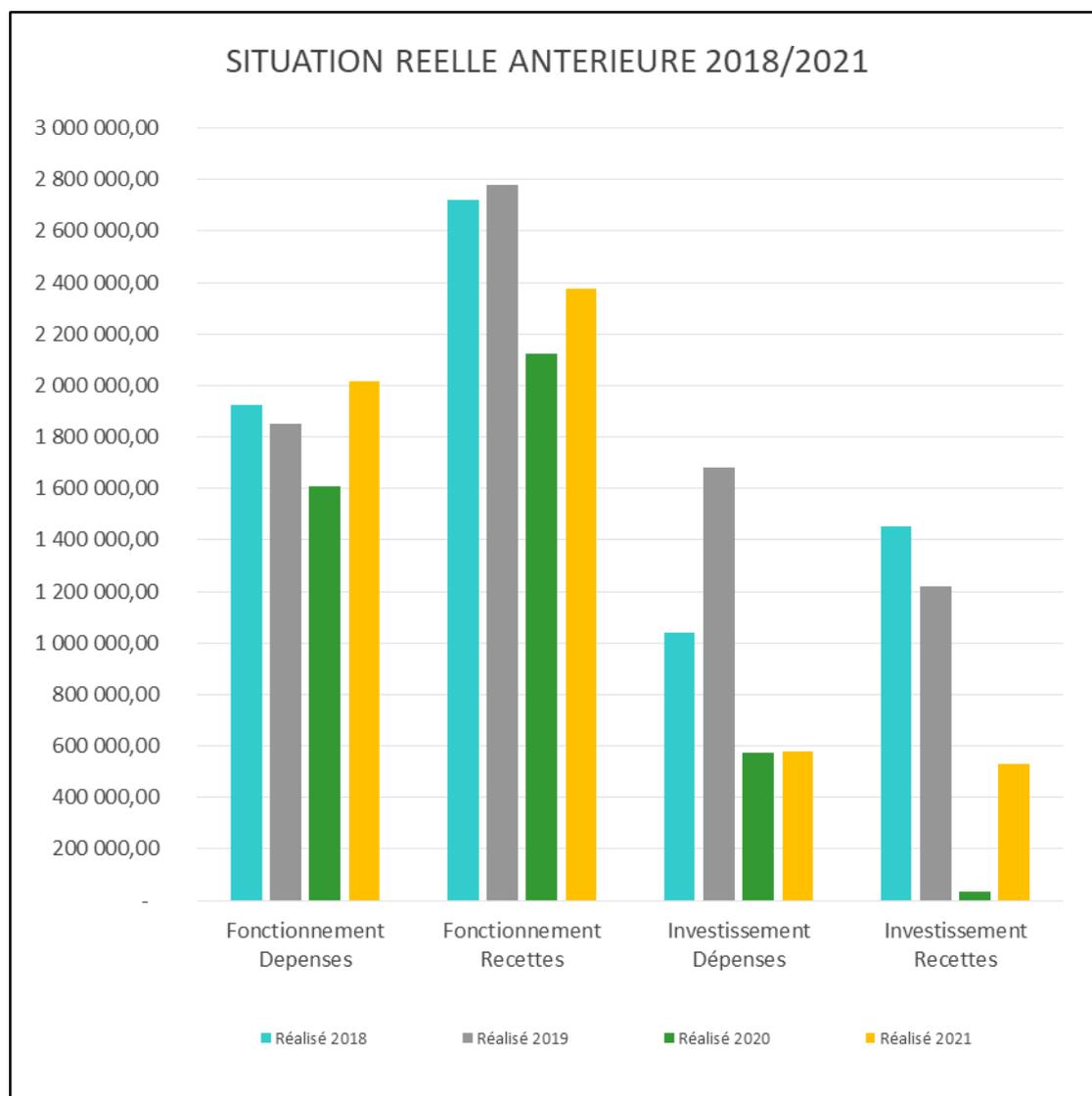
**BUDGET PRINCIPAL**

**26 000**

SIRET - 21170429100015

## BUDGET PRINCIPAL

Situation années antérieures par chapitre - Annexe 1/BP 2022



- La section de fonctionnement a connu un fléchissement en 2020 suite à la crise sanitaire notamment au chapitre 011.
- L'équilibre de la section d'investissement est assuré par un virement de la section de fonctionnement sur la section d'investissement (*enveloppe prévue au budget prévisionnel en virement de section a section 021 / 023. Le montant prévisionnel doit assurer au moins le recouvrement des remboursements de capitaux des emprunts de la collectivité identifiés*).
- Pour l'année 2020 et 2021, les dépenses d'investissement ont été financées par un prélèvement sur la section de fonctionnement. Ce prélèvement est possible compte tenu de l'épargne nette comptable constatée lors du CA (compte administratif) de chaque année.
- Au cours des deux dernières années, les opérations d'investissement, compte tenu de la crise sanitaire et de la nécessité d'assainir l'endettement de la collectivité, ont été maîtrisées.

## SECTION D'INVESTISSEMENT BUDGET PRINCIPAL

### I – Les dépenses :

#### Programme d'investissement sur opérations - Propositions

**1 327 865€**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget Primitif 2022
16 - Emprunts et dettes assimilés	479 100,00
<b>Total dépenses réelles hors opérations</b>	<b>479 100,00</b>
259 - EQUIPEMENTS SERVICES TECHNIQUES	11 460,00
265 - EQUIPEMENTS RESTAURANT SCOLAIRE	10 100,00
266 - RENOVATION IMMEUBLE 3 RUE HUGO	220 000,00
267 - PARC LOCATIF RENOVATION ENTRETIEN	20 000,00
276 - DECORATION FIN D'ANNEE	4 000,00
279 - RENOVATION EGLISE	11 300,00
283 - INFORMATIQUE MEDIATHEQUE	2 500,00
284 - MODERNISATION EP SDEER	17 000,00
285 - COLOMBARIUM	18 000,00
288 - Travaux de voiries clos de la dame en b	6 000,00
289 - VOIRIE PLACE LIBERATION	28 000,00
291 - ETUDE PAVE - ACCESSIBILITE VOIRIE ERP	15 600,00
292 - Refection éclairage Gymnase	5 200,00
294 - Rénovation Hotel des Rohans MH	37 700,00
295 - Reprise de toiture ECO 3	4 165,00
296 - PERIL A 799 35 rue Drouet	58 900,00
297 - Opération patrimoniale	250 000,00
298 - Diagnostic / Audit batiments publics	16 000,00
299 - DPE Immeubles de rapports	6 000,00
300 - Renovation toiture ancienne laiterie	10 000,00
301 - Diagnostic amiantes	10 000,00
303 - SCO - Détecteurs de CO2	600,00
304 - Alerte PPMS Ecoles	3 450,00
305 - Renouvellement équipement entretien scol	5 120,00
306 - Dotation mobilier scolaire	1 500,00
307 - Table ping pong ecoles	1 020,00
308 - Modernisation numérique ecoles	5 000,00
309 - ST Camion benne B	28 000,00
311 - Révision PLU	20 000,00
312 - DISPOSITIF VIDEO SURVEILLANCE	2 500,00
313 - RADAR PEDAGOGIQUE	1 800,00
314 - Pompe fontaine des morts	850,00
<b>Total dépenses opérations d'invest.</b>	<b>831 765,00</b>
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>17 000,00</b>
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>1 327 865,00</b>

*\*Détail des investissements en annexe*

57 % des dépenses TTC, correspondent à des opérations patrimoniales, 11% à des opérations de rénovation ou d'étude des bâtiments, 6% à des opérations de renouvellement d'équipement principalement liée aux activités de la collectivité et aux besoins des agents dans l'exécution de leurs missions et/ou de leur sécurité au travail. 6% des dépenses correspondent à des actions règlementaires (DPE, DTA, PLU). 5% sont dédiés à la rénovation des réseaux et voirie.

Certaines opérations se dérouleront sur plusieurs exercices – (PLU sur 3 ans).

## II – Les recettes

### Investissements Recettes

1 327 865 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget Primitif 2022
10 - Dotations, fonds divers et réserves	36 000,00
<b>Total recettes réelles hors opérations</b>	<b>36 000,00</b>
259 - EQUIPEMENTS SERVICES TECHNIQUES	11 460,00
265 - EQUIPEMENTS RESTAURANT SCOLAIRE	10 100,00
266 - RENOVATION IMMEUBLE 3 RUE HUGO	177 244,00
267 - PARC LOCATIF RENOVATION ENTRETIEN	20 000,00
276 - DECORATION FIN D'ANNEE	4 000,00
279 - RENOVATION EGLISE	11 300,00
283 - INFORMATIQUE MEDIATHEQUE	2 500,00
284 - MODERNISATION EP SDEER	17 000,00
285 - COLOMBARIUM	18 000,00
288 - Travaux de voiries clos de la dame en b	6 000,00
289 - VOIRIE PLACE LIBERATION	27 483,00
291 - ETUDE PAVE - ACCESSIBILITE VOIRIE ERP	15 600,00
292 - Refection éclairage Gymnase	5 200,00
294 - Rénovation Hotel des Rohans MH	37 700,00
295 - Reprise de toiture ECO 3	3 505,00
296 - PERIL A 799 35 rue Drouet	58 900,00
297 - Opération patrimoniale	250 000,00
298 - Diagnostic / Audit batiments publics	16 000,00
299 - DPE Immeubles de rapports	6 000,00
300 - Renovation toiture ancienne laiterie	10 000,00
301 - Diagnostic amiantes	10 000,00
303 - SCO - Détecteurs de CO2	600,00
304 - Alerte PPMS Ecoles	3 450,00
305 - Renouvellement équipement entretien scol	5 120,00
306 - Dotation mobilier scolaire	1 500,00
307 - Table ping pong ecoles	1 020,00
308 - Modernisation numérique ecoles	5 000,00
309 - ST Camion benne B	23 333,00
311 - Révision PLU	20 000,00
312 - DISPOSITIF VIDEO SURVEILLANCE	2 500,00
313 - RADAR PEDAGOGIQUE	1 800,00
314 - Pompe fontaine des morts	850,00
<b>Total recettes opérations d'invest.</b>	<b>783 165,00</b>
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>508 700,00</b>
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>1 327 865,00</b>

Lors du vote du budget 2021, un positionnement avait été pris par la commission des finances afin de limiter le recours à l'emprunt à 1 000 000 sur la mandature. Ce choix a été pris afin de répondre au besoin de désendettement de la commune sans toutefois empêcher la réalisation de projets et permettre de développer un plan de rénovation du patrimoine bâti communal.

Sur l'ensemble des opérations d'investissement, près de 30% de dépenses devraient être couvertes par des subventions (DETR, Conseil départemental, région...).

Le reste à charge net pour la collectivité est de 522 536 euros soit 63 % de la dépense engagée (déduction faite du FCTVA et des autres financements).

Le financement sera réalisé d'une part, par un recours au prêt pour les opérations patrimoniales et gros investissements soit 60% du reste à charge net et d'autre part par un recours à l'épargne nette comptable pour les opérations d'entretien et de renouvellement soit 40% du reste à charge net comptable.

*Point de vigilance : Le recours à l'épargne nette comptable doit se faire avec prudence. Les fonds disponibles en trésorerie permettent d'améliorer la santé financière de la collectivité qui actuellement est toujours dans une situation délicate au regard de l'encours de sa dette.*

## SECTION DE FONCTIONNEMENT BUDGET PRINCIPAL

Pour le chapitre dédié aux charges courantes **chapitre 011**, le budget présente une augmentation de 4.4% par rapport au budget primitif 2021 et 15.6% par rapport au réalisé 2021.

Cette situation est principalement liée à l'augmentation très conséquente des fluides notamment de l'électricité soit près de 30% d'augmentation. La commune ne peut pas bénéficier des tarifs régulés et subit directement l'impact.

Le coût de la maintenance, notamment par la contractualisation du marché de maintenance des chaufferies, a fait évoluer les crédits alloués de + 27 000 euros.

En prévision de l'évolution du coût des combustibles l'article 60622 a été majoré de 23% par rapport au prévisionnel 2021.

Au 615231 – Des crédits ont été ouverts en voirie afin de mettre en conformité la signalétique et de mettre en place les panneaux de rue et numérotation des lotissements en cours d'achèvement (+60%).

Compte tenu d'un retour à la normale après deux années de crise sanitaire, il convient de réhabiliter les crédits ouverts au titre de l'article 6232 - fête et cérémonie. Les dépenses évoluent de 25% par rapport au budget prévisionnel 2021 pour ainsi retrouver le niveau de dépenses de 2019 (21300 euros en 2019 pour 22 000 euros en 2022 - +3%).

**Le chapitre 012** a fait l'objet d'ajustement suite à différents mouvements du personnel. Ainsi, les crédits ont été réduits de 5% par rapport au prévisionnel 2021 et majorés de 0.4% par rapport au réalisé 2021. L'augmentation prend en compte les revalorisation annuelles. Un travail est actuellement en cours pour réviser le RIFSEEP (*régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel*). La mise en œuvre de critères et une meilleure lisibilité des modalités d'évaluation sont attendues. La révision du RIFSEEP engendrera une bonification des crédits ouverts au titre du régime indemnitaire.

### I – Les dépenses - Document annexe 2/BP2022

#### Fonctionnement dépenses

**2 492 202 €**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget Primitif 2022
011 - Charges à caractère général	563 180,00
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	303 330,00
61 - SERVICES EXTERIEURS	156 850,00
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	62 300,00
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	40 700,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	789 580,00
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	38 000,00
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	15 010,00
64 - CHARGES DE PERSONNEL	736 570,00
014 - Atténuations de produits (FNGIR)	135 122,00
65 - Autres charges de gestion courante	352 220,00
66 - Charges financières	134 900,00
67 - Charges exceptionnelles	4 000,00
68 - Dotations provisions semi-budgétaires	21 500,00
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>2 000 502,00</b>
Total dépenses d'ordre	491 700,00
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>2 492 202,00</b>

## II – Les recettes

### Fonctionnement Recettes

2 492 202 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget Primitif 2022
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	77 830,00
73 - Impôts et taxes	1 262 625,00
74 - Dotations, subventions et participations	705 547,00
75 - Autres produits de gestion courante	370 900,00
77 - Produits exceptionnels	5 300,00
78 - Reprises provisions semi-budgétaires	5 000,00
013 - Atténuations de charges (6419 remboursement 012)	65 000,00
Total recettes réelles	2 492 202,00
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>2 492 202,00</b>

#### 70 – Recettes des services et domaines

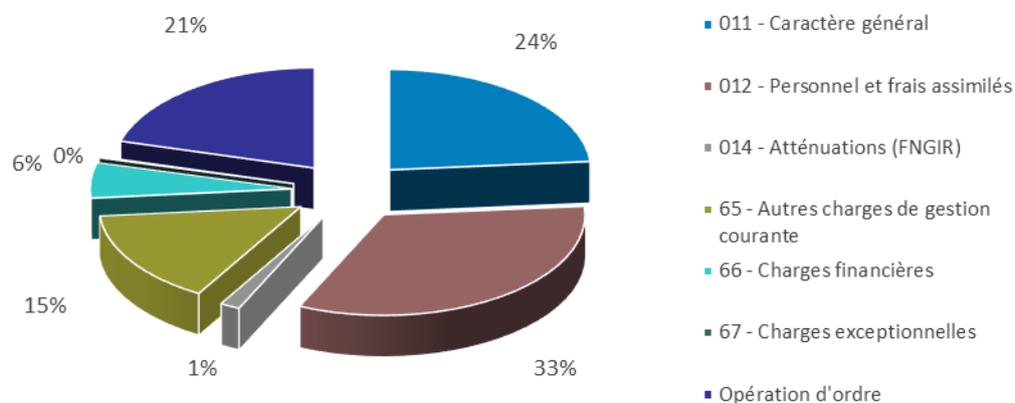
<i>Restaurant scolaire -</i>	<i>72000 €</i>
<i>Occupation domaine public dont Enedis -</i>	<i>500€</i>
<i>Licence IV et autres -</i>	<i>5330€</i>

Le besoin de financement est de 830 990 euros pour l'exercice 2022– L'équilibre de la section de fonctionnement est obtenu par la fiscalité directe locale (taxe foncière) article 73 111.

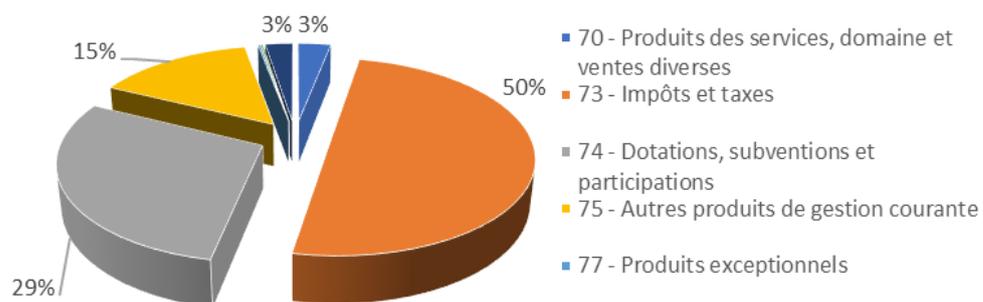
Concernant les tarifs de l'offre de service de la collectivité il convient de réévaluer les tarifs en vigueur.

## REPARTITION DES MASSES BUDGET PRINCIPAL

### Masses de dépenses Budget Principal - Fonctionnement - BP 2022



### Masses de recettes Budget Principal - Fonctionnement - BP 2022





**BUDGET ANNEXE**  
**CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE**  
**26 001**

SIRET – 21170429100072  
Mise en service 2012

## SECTION D'INVESTISSEMENT BUDGET CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE

### I – Les dépenses

#### Investissement dépenses

**35 565,00 €**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget Primitif 2022
16 - Emprunts et dettes assimilés	35 565,00
<b>Total dépenses réelles hors opérations</b>	<b>35 565,00</b>
Total dépenses d'investissement	35 565,00

#### Investissements Recettes

**35 565,00 €**

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget Primitif 2022
Total recettes d'ordre	35 565,00
Total recettes d'investissement	35 565,00

## SECTION DE FONCTIONNEMENT CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE

### I – Les dépenses

#### Fonctionnement dépenses

49 365,00 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget Primitif 2022
011 - Charges à caractère général	4 625,00
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	815,00
61 - SERVICES EXTERIEURS	3 500,00
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	310,00
65 - Autres charges de gestion courante	200,00
66 - Charges financières	8 975,00
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>13 800,00</b>
Total dépenses d'ordre	35 565,00
Total dépenses de fonctionnement	49 365,00

### II – Les recettes

#### Fonctionnement Recettes

49 365,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget Primitif 2022
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	31 000,00
77 - Produits exceptionnels	18 365,00
<b>Total recettes réelles</b>	<b>49 365,00</b>
Total recettes de fonctionnement	49 365,00

Point de vigilance – les recettes générées par l'exploitation de la centrale photovoltaïque sont évaluées à 31 000 € alors que le montant des annuités de prêts est de 41 880 euros jusqu'en 2027. Il est nécessaire de corriger le modèle économique afin de garantir l'équilibre du budget annexe.

Le besoin de financement chaque année est estimé à 20 000 € - qui seront à prélever sur le budget principal. Pour rappel, le budget principal finance déjà les ateliers par le paiement des annuités de prêt de la structure soit 32 600 €.

Compte tenu de la situation il sera nécessaire à l'horizon 2027 que le budget annexe centrale photovoltaïque reverse au budget principal les contributions d'équilibre (frais de gestion...).

Un aménagement de dette a été étudié en 2020-2021 : la perspective d'un aménagement par rachat de crédits est beaucoup trop coûteuse.





**BUDGET ANNEXE**

**PORT**

**26 600**

**SIRET - 21170429100064**

## SECTION D'INVESTISSEMENT BUDGET PORT

### I – Les dépenses

#### Investissement dépenses

12 262,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget Primitif 2022
16 - Emprunts et dettes assimilés	3 200,00
21 - Immobilisations corporelles	9 062,00
<b>Total dépenses réelles hors opérations</b>	<b>12 262,00</b>
Total dépenses d'investissement	12 262,00

### II – Les recettes

#### Investissements Recettes

12 262,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget Primitif 2022
Total recettes d'ordre	12 262,00
Total recettes d'investissement	12 262,00

--

## SECTION DE FONCTIONNEMENT BUDGET PORT

### I – Les dépenses

#### Fonctionnement dépenses

30 400 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget Primitif 2022
011 - Charges à caractère général	11 648,00
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	4 048,00
61 - SERVICES EXTERIEURS	7 600,00
65 - Autres charges de gestion courante	3 730,00
66 - Charges financières	760,00
68 - Dotations aux amortissements, dépréc. & provisions	2 000,00
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>18 138,00</b>
Total dépenses d'ordre	12 262,00
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>30 400,00</b>

### II – Les recettes

#### Fonctionnement Recettes

30 400 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget Primitif 2022
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	5 400,00
75 - Autres produits de gestion courante	25 000,00
<b>Total recettes réelles</b>	<b>30 400,00</b>
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>30 400,00</b>





**BUDGET AUTONOME  
STATION CARBURANT  
26 002**

**SIRET - 21170429100080**

## SECTION D'INVESTISSEMENT BUDGET STATION - AUTONOME

### I – Les dépenses

**Investissement dépenses 5 745,00 €**

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>Budget Primitif 2022</b>
16 - Emprunts et dettes assimilés	3 230,00
21 - Immobilisations corporelles	880,00
<b>Total dépenses réelles hors opérations</b>	<b>4 110,00</b>
Total dépenses d'ordre	1 635,00
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>5 745,00</b>

### II – Les recettes

**Investissements Recettes 5 745,00 €**

<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>Budget Primitif 2022</b>
Total recettes d'ordre	5 745,00
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>5 745,00</b>

## SECTION DE FONCTIONNEMENT BUDGET STATION - AUTONOME

### I – Les dépenses

#### Fonctionnement dépenses

90 834,00 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget Primitif 2022
011 - Charges à caractère général	82 810,00
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	76 990,00
61 - SERVICES EXTERIEURS	5 000,00
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	620,00
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	200,00
65 - Autres charges de gestion courante	500,00
66 - Charges financières	1 129,00
67 - Charges exceptionnelles	150,00
69 - Impôts sur les bénéfices et assimilés	500,00
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>85 089,00</b>
Total dépenses d'ordre	5 745,00
Total dépenses de fonctionnement	90 834,00

### II – Les recettes

#### Fonctionnement Recettes

90 834,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget Primitif 2022
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	65 349,00
013 - Atténuations de charges	23 850,00
<b>Total recettes réelles</b>	<b>89 199,00</b>
Total recettes d'ordre - Amortissement subventions	1 635,00
Total recettes de fonctionnement	90 834,00





## **SITUATION DE LA DETTE**

**BP 2021**

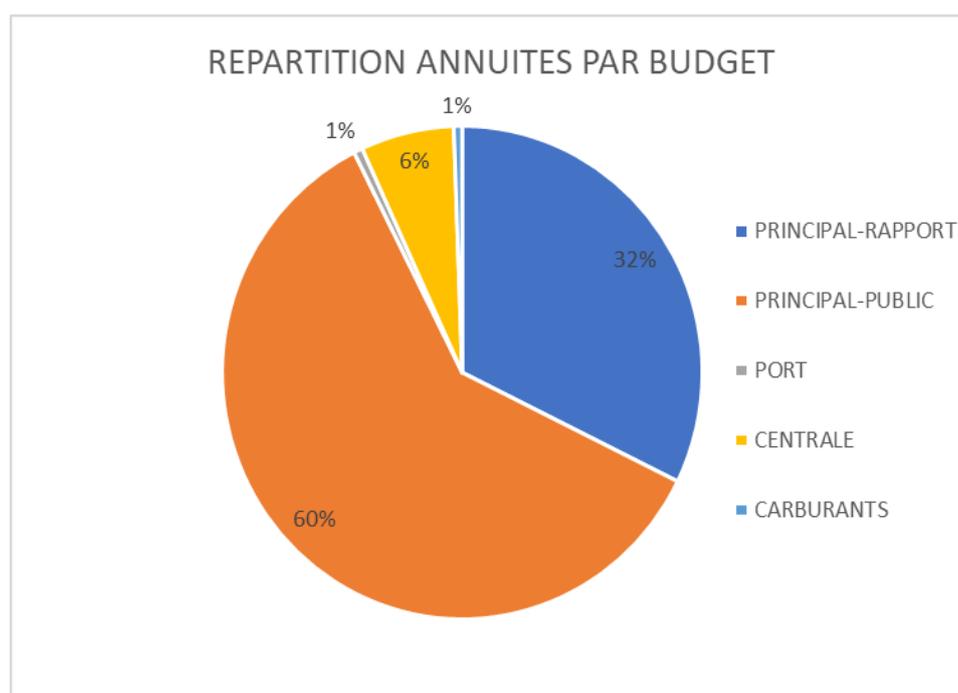
## Dettes et emprunts

### I- Encours de la dette.

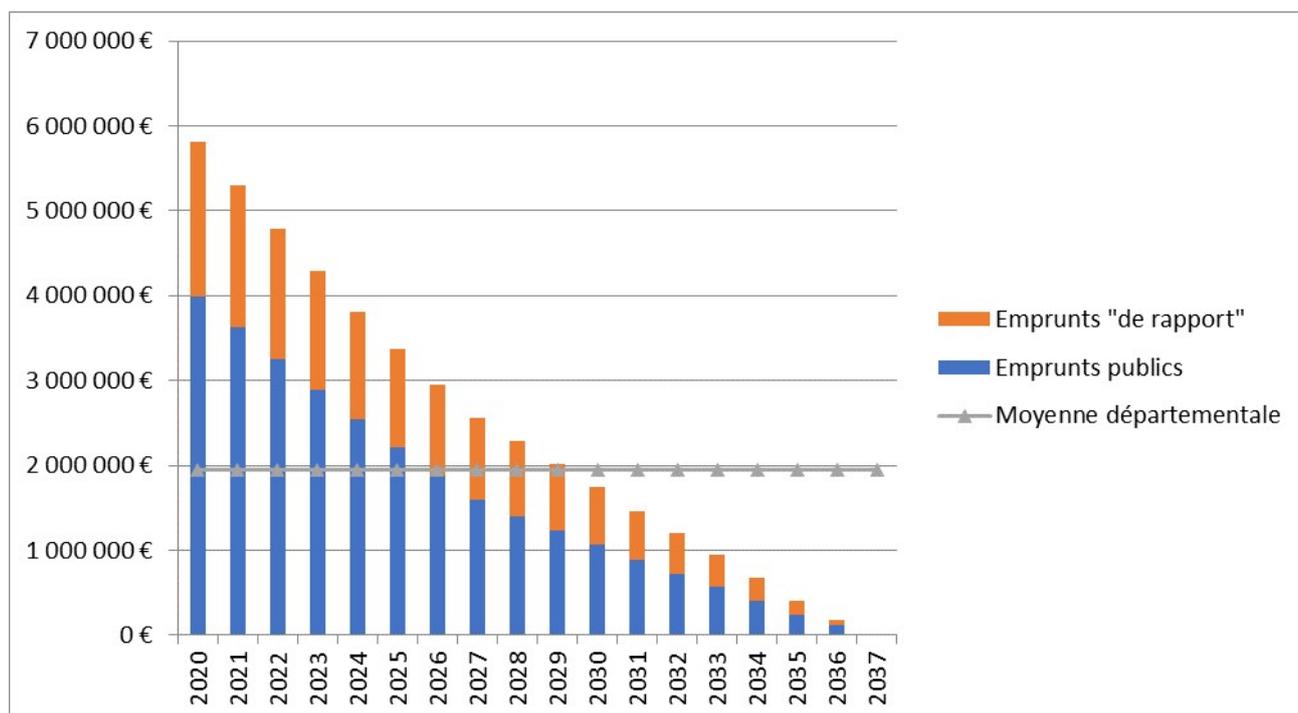
Habitants	3054
-----------	------

Catégorie	Annuité	Capital restant 31/12/2021	K - 2022	I - 2022	Part Habt 31/12/2021
PRINCIPAL	611 192,76	4 958 262,35	477 333,76	133 859,00	1 623,53
<i>RAPPORT</i>	<i>215 171,44</i>	<i>1 679 594,18</i>	<i>149 112,84</i>	<i>66 058,60</i>	<i>549,97</i>
<i>PUBLIC</i>	<i>396 021,32</i>	<i>3 278 668,17</i>	<i>328 220,92</i>	<i>67 800,40</i>	<i>1 073,57</i>
PORT	3 943,87	35 094,81	3 178,80	765,07	11,49
CENTRALE	41 877,92	52 705,13	32 561,32	9 316,60	17,26
CARBURANTS	3 758,63	31 589,46	3 225,95	532,68	10,34
	<b>660 773,18</b>	<b>5 077 651,75</b>	<b>516 299,83</b>	<b>144 473,35</b>	<b>1 662,62</b>

Au 31 décembre 2021 l'encours de la dette de la collectivité est de 5 077 652 euros soit 1 663 euros par habitant. La moyenne nationale est établie à 705 euros par habitant.

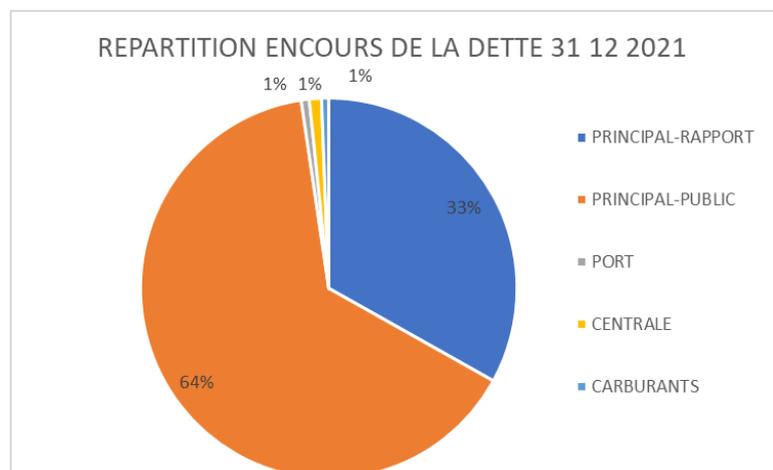


## II-Encours de la dette – Extinction de la dette



## III – Encours de la dette par habitant Prévision au 31/12/2022

Simulation encours dette	Part Habt 31/12/2021	Encours moyen 2020	CIBLE 31/12/2022	Cible Part Habt 31/12/2022
PRINCIPAL	1 623,53	705,00	4 680 928,59	1 532,72
RAPPORT	549,97		1 665 481,34	545,34
PUBLIC	1 073,57		3 015 447,25	987,38
PORT	11,49		31 916,01	10,45
CENTRALE	17,26		20 143,81	6,60
CARBURANTS	10,34		28 363,51	9,29
	1 662,62		4 761 351,92	1 559,05



Au regard des recommandations des unités de contrôle des comptes publics et du réseau d'alerte, le désendettement de la commune est un enjeu important afin d'assainir la situation financière de la collectivité.

Ainsi, dans un contexte de crise sanitaire, les projets d'investissements ont été restreints et le financement de la section d'investissement a été couvert par un prélèvement maîtrisé sur l'épargne nette comptable de la collectivité.

Un travail a été mené avec les organismes de financement afin de négocier les taux et aménager la dette de la collectivité. L'incidence des indemnités actuarielles contractuelles sont très conséquentes et ne permettent pas de réviser la situation.

Le non recours à l'emprunt sur la mandature serait une utopie. La nécessité de rénover le parc immobilier de la collectivité et d'engager des actions en faveur des services de proximité, notamment de la santé, oblige à un recours raisonné à l'emprunt.

Lors du vote du budget 2021 le conseil, après avis de la commission des finances, s'est positionné afin de permettre un recours à l'emprunt de 200 000 euros par an en moyenne soit 1 000 000 d'Euros pour la période 2021/2026.

- En 2021, 3 avances du SDEER ont été soldées soit 4620 euros d'annuité.
- Entre 2022 et 2023, 3 prêts arrivent à échéance ce qui représente 40 000 euros d'annuité.

Notre objectif, dans un souci de prudence, est de conserver une épargne nette comptable annuelle d'au moins 600 000 euros. Le contexte de crise sanitaire et les incertitudes quant aux perspectives sur l'inflation des prix notamment des fluides confortent ce positionnement.

## FISCALITE DIRECTE LOCALE

Le besoin de financement au budget primitif est évalué à 837 776 euros.

<b>Base et taux 2021 après réforme TH</b>			
	<b>Base imposition</b>	<b>Taux 2021</b>	<b>Produits</b>
TF fusionnée	1 935 964,00	44,83%	867 892,66
TFNB	37 576,00	50,27%	18 889,46
<b>TOTAL</b>			<b>886 782,12</b>
Coefficient correcteur réforme TH			0,878299505
<b>Situation après réforme TH</b>			<b>781 159,15</b>

<b>Base et taux 2022</b>			
1,20%			
	<b>Base imposition</b>	<b>Taux 2020</b>	<b>Produits</b>
TF	2 036 000,00	45,37%	923 691,67
TFNB	38 853,58	50,87%	19 766,08
<b>TOTAL</b>			<b>943 457,74</b>
Coefficient correcteur réforme TH			0,877775
<b>Situation après réforme TH</b>			<b>830 559,53</b>

Il est proposé d'augmenter les taux de fiscalité directe locale de 1.2%.

Le montant des recettes issues de la fiscalité directe locale est évalué à 815 737 euros (bonification de 3,4% des bases). Il est nécessaire de compléter cette évaluation par une prise en compte de l'évolution du bâti communal à vocation d'habitation (28 permis accordés en 2020) Soit une bonification de 2.5%.

## CONTRATS ET PRESTATIONS

Liste des contrats annexe 7 – Budget prévisionnel 2022

## CONCLUSION

Perspectives et préconisations :

La dette de la commune est conséquente. L'un des objectifs de la mandature est d'assainir la situation financière de la collectivité. Un travail a été mené depuis deux ans par une maîtrise des dépenses et un non recours à l'emprunt.

A noter que les intérêts de la dette consomment 7 % des dépenses réelles de fonctionnement contre 2.66 % au niveau départemental.

Au 31 décembre 2021, la dette par habitant est de 1 662 euros soit une baisse de 13 % comparé au 31 décembre 2020. Les annuités de prêt représentent 614 000 euros pour l'exercice 2022 soit près de 25% du budget de fonctionnement de la collectivité.

La situation relative aux charges de personnel correspond à 39.4% des dépenses réelles de fonctionnement (31.6% de la section de fonctionnement). Cette situation est conforme car au niveau national le taux est de 42%.

### Objectifs 2022:

- Poursuivre la gestion maîtrisée en faveur du désendettement de la commune en respect des préconisations de la Chambre Régionale des Comptes lors de son rapport du 2 mai 2018.
- Valider le programme pluriannuel d'investissement – schéma prévisionnel d'investissement.
- Optimiser le cout relatif à l'exploitation des immeubles de rapport en évitant un recours au financement sur fonds publics.
- Concrétiser les projets d'investissement de la mandature.
- Poursuivre la fiabilisation des comptes de la collectivité par une mise à jour de l'état de l'actif de la commune en respect des préconisations des services de la DGFIP.
- Identifier des solutions d'optimisation des couts de fonctionnement des services notamment sur la gestion des fluides.

## ANNEXES

- 1- Récapitulatif Budget principal 26000
- 2- Récapitulatif des dépenses par nature Investissement– Budget primitif 2022 – Budget principal 26000
- 3- Synthèse des investissements 2022 - Budget primitif 2022 – Budget principal 26000
- 4- Récapitulatif Budget Port
- 5- Récapitulatif Budget Centrale photovoltaïque
- 6- Récapitulatif Budget Station de carburants
- 7- Situation des contrats et prestations